

**Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)
Leçon 5.9 – La doctrine de la providence ou de la préservation**

La différence entre l'Église et l'État

Dieu a donné aux gouvernements une grande autorité dans ce monde – l'autorité de faire des lois et de les faire appliquer. Mais Dieu n'a pas donné au gouvernement l'autorité sur la Parole de Dieu. Lorsque les autorités de Jérusalem ont tenté d'interférer avec la prédication de l'Évangile, Pierre et Jean se sont immédiatement opposés à ces restrictions. Ils ont dit qu'ils désobéiraient au commandement des dirigeants, quelles qu'en soient les conséquences. Les autorités de Jérusalem **« leur défendirent absolument de parler et d'enseigner au nom de Jésus. Pierre et Jean leur répondirent : Jugez s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; car nous ne pouvons pas ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu »** (Actes 4:18-20). Quand ils ont alors été accusés de désobéissance aux ordres du gouvernement, **« Pierre et les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes »** (Actes 5:29).

Dans ce monde, les disciples de Jésus-Christ ont un chef plus élevé que toute autorité gouvernementale. Jésus-Christ est le chef de l'Église. Dieu **« l'a donné (Jésus) pour chef suprême à l'Église »** (Éphésiens 1:22). Les chrétiens sont appelés à obéir à toutes les réglementations gouvernementales, même celles qui sont clairement stupides ou déraisonnables, sauf celles qui impliquent la désobéissance ou la honte envers leur Seigneur et Sauveur. Au temps des premiers chrétiens, l'autorité gouvernementale était l'Empire romain. Lorsqu'une question concernant le christianisme a été soulevée devant Gallio, le proconsul d'Achaïe, il l'a traitée avec sagesse. Il a dit : **« S'il s'agit de discussions sur une parole, sur des noms, et sur votre loi, cela vous regarde : je ne veux pas être juge de ces choses »** (Actes 18:15). Il ne voulait pas s'impliquer dans le gouvernement de la religion.

Lorsque Jésus a été interrogé par Ponce Pilate, le gouverneur romain, concernant son royaume, **« Mon royaume n'est pas de ce monde, répondit Jésus. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour moi afin que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais maintenant mon royaume n'est point d'ici-bas »** (Jean 18:36). Jésus n'a pas nié qu'il était un roi, mais il a nié qu'il était un roi terrestre. Il n'a pas régné sur son royaume par la force physique. Le royaume de Jésus fonctionne en parlant de la vérité spirituelle.

Lorsque Jésus a été interrogé sur le paiement des impôts aux Romains, la réponse de Jésus a stupéfait ses auditeurs : **« Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »** (Luc 20:25). Il est clair que l'église et l'État sont deux sphères distinctes et devraient le rester dans notre réflexion et notre pratique.

Le gouvernement fait et applique à juste titre des lois pour atteindre son objectif : punir les criminels et protéger les respectueux des lois. Mais l'Église du Christ ne fait pas de lois et ne les applique par aucun type de punition physique. L'apôtre Paul a écrit aux chrétiens de Corinthe : **« Les armes avec lesquelles nous combattons ne sont pas charnelles ; mais elles sont puissantes, par la vertu de Dieu, pour renverser des forteresses. Nous renversons les raisonnements et toute hauteur qui s'élève contre la connaissance de Dieu, et nous amenons toute pensée captive à l'obéissance de Christ »** (2 Corinthiens 10:4-5). Dieu fait son œuvre à travers sa Parole. Par sa parole, il convertit, renforce, réprimande et reconforte. L'œuvre du royaume du Christ est comparée à l'ensemencement d'une bonne semence, qui est la Parole de Dieu (Matthieu 13:18-23).

Les chrétiens se rassemblent et forment des organisations de toutes sortes avec un objectif principal : la prédication de la Parole de Dieu. Il n'appartient pas à l'Église d'établir des règles pour le monde. L'apôtre Paul a dit : « **Qu'ai-je, en effet, à juger ceux du dehors ? N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à juger ? Pour ceux du dehors, Dieu les juge** » (1 Corinthiens 5:12-13). Lorsque ceux qui sont à l'intérieur de l'Église – les croyants et les professeurs du Christ – s'égarent, la seule arme que l'Église a à sa disposition est la Parole. L'exclusion ou l'excommunication est la chose la plus éloignée que l'Église puisse aller pour retrouver un chrétien errant. Ceci est enseigné par Jésus dans Matthieu 18:15-18 et pratiqué par la congrégation de Corinthe (1 Corinthiens 5:1-13).

Il existe de nombreuses formes de gouvernement dans ce monde. En tant que chrétiens, nous devons soutenir tout gouvernement qui est au-dessus de nous en respectant les fonctionnaires du gouvernement, en payant les impôts qui sont dus, en obéissant à toutes les lois qui nous concernent, à une grande exception près : nous ne pouvons pas placer l'autorité gouvernementale au-dessus de Dieu et de sa Parole. Nous ne devons pas laisser le gouvernement nous intimider en désobéissant à notre Dieu et en arrêtant notre témoignage chrétien. Cela ne signifie pas que nous ne devons jamais nous rebeller contre le gouvernement. Cela signifie que nous devons respectueusement désobéir à la loi humaine afin d'obéir à Dieu et nous soumettre respectueusement à toute punition qui nous est imposée pour notre désobéissance, même jusqu'à la mort. Mais, peu importe ce que fait notre gouvernement, Dieu veut que nous prions toujours « **pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité** » (1 Timothée 2:2).

Il y a eu des moments dans l'histoire où le Christ a béni son Église de gouvernements sages qui ont permis la libre prédication de l'Évangile. À d'autres moments et en d'autres endroits, Christ a permis aux gouvernements de persécuter ou d'autoriser la persécution des chrétiens, même pendant de nombreuses années. Puisque Dieu fait concourir toutes au bien de ceux qu'il a appelés dans son Église, nous savons que Dieu utilise à la fois de bons et de mauvais gouvernements pour le bien de ses croyants. Dans les premières années de la persécution chrétienne sous l'Empire romain, un dirigeant chrétien a déclaré : « Le sang des martyrs est la semence de l'Église ». Cela s'est avéré être vrai dans le passé, et c'est encore vrai aujourd'hui dans de nombreux endroits. Lorsque Paul a été emprisonné à Rome à cause de son témoignage chrétien, il a écrit à ses amis chrétiens à Philippiques : « **Je veux que vous sachiez, frères, que ce qui m'est arrivé a plutôt contribué aux progrès de l'Évangile** » (Philippiques 1:12).

À l'époque de la Réforme luthérienne, la prédication de l'Évangile était soutenue par de nombreux dirigeants du gouvernement civil. Néanmoins, Martin Luther et ses associés ont clairement enseigné la vérité biblique de la distinction entre l'église et l'État. Mais dans les années qui ont suivi, les luthériens de divers pays européens ont permis au gouvernement d'exercer trop de contrôle sur les affaires de l'église. Cependant, lorsque les luthériens ont émigré aux États-Unis et dans d'autres pays, ils ont pu, dans de nombreux cas, jouir des bienfaits de la séparation entre l'Église et l'État. Que ces bénédictions se poursuivent est entre les mains de Dieu. Nous savons qu'il existe aujourd'hui de nombreux pays dans le monde qui persécutent les chrétiens à un degré ou à un autre. Nous devons soutenir ces chrétiens de toutes les manières possibles.

La Confession d'Augsbourg discute de la distinction entre l'église et l'État dans les articles XVI et XXVIII. Nous imprimons une petite partie de l'article XXVIII ici : « *C'est pourquoi les nôtres, pour rassurer les consciences, se sont vus obligés de mettre en évidence la différence entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel du glaive et du gouvernement ; et ils ont enseigné que les deux pouvoirs doivent être honorés avec vénération, à cause du commandement de Dieu, et considérés comme les deux dons suprêmes de Dieu sur la terre. Les nôtres enseignent que le pouvoir des clefs ou le pouvoir de évêques est, d'après l'Évangile, un pouvoir et un ordre donnés par Dieu, de prêcher l'Évangile, de pardonner ou retenir le péché et d'administrer les sacrements...les institutions civiles et le gouvernement temporel...s'occupe de tout autre chose que l'Évangile ; le pouvoir temporel protège, non pas les âmes, mais les corps et les biens contre la violence matérielle, par l'épée et les châtiments corporels* ». (*La Foi des Églises Luthériennes, Confessions et Catéchismes*, p. 83)

Questions

1. Pourquoi Pierre et Jean ont-ils délibérément désobéi aux autorités de Jérusalem ?
2. Pourquoi le proconsul Gallio a-t-il refusé de se prononcer sur l'affaire devant lui ?
3. Comment Jésus a-t-il distingué son royaume des royaumes terrestres ?
4. Qu'est-ce que Jésus utilise pour régner dans son royaume ?
5. Quelles armes l'Église devrait-elle refuser d'utiliser dans son travail ?
6. Quelle est la fonction de l'Église du Christ ?
7. Quelle est la fonction d'un gouvernement laïque ?
8. Que voulait dire Paul quand il parlait de ceux qui étaient dedans et dehors ?
9. Quelle est la discipline la plus forte que l'Église chrétienne puisse utiliser ?
10. Existe-t-il des formes de gouvernement laïque ordonnées par Dieu ? Expliquez votre réponse.
11. Quel genre de gouvernement laïque est au pouvoir dans votre région ?
12. Dans quelle mesure devez-vous obéir à ce gouvernement ?
13. Comment un chrétien devrait-il réagir à la persécution du gouvernement ?
14. Que devrait faire le gouvernement laïque lorsque les chrétiens sont persécutés ?
15. Que devrait faire le gouvernement laïque lorsque les musulmans sont persécutés ?
16. Quelle erreur a été commise par les luthériens européens concernant la distinction entre l'église et l'État ?